



Le « Café-Parents »

Pour favoriser la communication et les échanges avec les parents

Dès février 2010, le Service Enfance Jeunesse de Mouchamps proposera un accueil pour les parents qui le souhaitent. Il aura lieu avant chaque période de vacances scolaires, soit 5 fois par an.

[Calendrier ci-joint ; Verso de la version imprimée]

Quand ?

Du lundi au vendredi à partir de 17h30 et jusqu'à 19h00 (fermeture du centre), un animateur organisera dans la salle à manger du centre de loisirs, un accueil destiné aux adultes.
Pour de meilleurs échanges et pour le confort des adultes, il faudra ne pas vous présenter à vos enfants en arrivant au centre, de manière à les laisser jouer et à ne pas les distraire ni les énerver.

Pour qui ?

Cet accueil est destiné aux parents qui veulent échanger avec des membres de l'équipe, poser des questions, faire des suggestions, découvrir et essayer des jeux, etc.... tout ceci autour d'un verre et sous le signe de la convivialité.

Pourquoi ?

Suite au questionnaire distribué aux familles en 2009, nous avons lu et entendu beaucoup d'inexactitudes et d'invéraisemblances. Nous avons alors réalisé qu'il fallait améliorer notre Communication afin de présenter aux usagers les réalités de notre métier d'animateur.

**Les semaines d'ouverture : S- 6 : du 8 au 12 février / S-14 : du 5 au 09 avril / S-26 : du 28 juin au 02 juillet
S-42 : du 18 au 22 octobre / S-50 : du 13 au 17 décembre**

Chacune de ces 5 semaines précède une période de vacances scolaires,

Durant ces semaines de porte-ouvertes « Café-Parents », les permanences de l'Accueil de Jeunes ne seront pas assurées.

Autres informations :

Vous pourrez bien entendu choisir le jour de la semaine qui vous convient le mieux, en fonction de vos disponibilités.

Même si vous n'avez pas de remarque particulière à faire, nous vous invitons à prendre un peu de temps pour discuter avec un ou plusieurs membres de notre équipe permanente.

Ceci dit, nous sommes évidemment disponibles tous les jours de l'année pour vous écouter, et pas seulement lors de ces semaines de porte-ouvertes !

FACTURATION : Si vous avez un enfant dans un de nos deux accueils périscolaire, l'animateur notera l'heure de votre arrivée sur le registre de présence. Ainsi, vous pourrez rester au « Café-Parents » sans vous soucier du problème de la facturation.